

Créée en janvier 2014, Ardenne Métropole, troisième communauté d'agglomération de la Région Grand-Est compte 122 000 habitants sur un territoire transfrontalier dynamique, attractif, situé à deux heures de Paris, Bruxelles et du Luxembourg.

Charleville-Mézières, ville centre et chef-lieu de département, est un carrefour d'échanges entre les pays du nord de l'Europe et la France mais également une ville d'art et d'histoire qui séduit par la diversité et la richesse de son patrimoine.

→ DESCRIPTION DU POSTE

- **Direction métier : Direction mutualisée des Ressources Humaines**
- **Localisation du poste :** 49 avenue Léon Bourgeois, 08 000 Charleville Mézières
- **Autorité hiérarchique :** Mme la Directrice des Ressources Humaines
- **Contexte du poste :** Évalue l'état de santé des personnels lors de l'examen périodique ou sur demande. Informe et conseille le personnel et l'administration sur l'environnement sanitaire et les conditions de travail. Participe à l'évaluation et à la prévention des risques

→ STATUT / REMUNERATION

- **Cadre d'emplois :** Médecins territoriaux
- **Grades :** médecin 1^{ère} classe, médecin 2^{ème} classe
- **Catégorie :** A B C
- **Temps :** complet non complet **Mutualisation :** oui non
- **Régime indemnitaire :** Oui
- **NBI :** oui points non Si oui, **Motif :**
- **Télétravail :** oui non

→ MISSIONS PRINCIPALES

- Veille et évaluation des situations et conditions de travail
- Surveillance de l'ensemble du personnel et des postes à risques
- Conseil auprès de l'administration et du personnel en matière de santé et de conditions de travail
- Mise en œuvre d'actions d'information sur l'hygiène et la sécurité

COMPÉTENCES ASSOCIÉES

- Veille et évaluation des situations et conditions de travail
- Réaliser des visites de locaux et étudier les postes
- Identifier et analyser les risques potentiels de l'ensemble des postes de travail
- Écouter les agents et analyser les situations
- Évaluer l'aptitude au poste de travail
- Évaluer les besoins des agents en matière d'hygiène, de conditions de travail et de santé publique
- Orienter vers les structures compétentes
- Réaliser une veille juridique et sanitaire
- Appréhender l'incidence des évolutions technologiques, organisationnelles sur les conditions de travail

- Concevoir, mettre en œuvre et piloter des projets visant à prévenir ou résoudre des problèmes de santé publique
- Formuler des avis pour l'établissement d'un plan de prévention
- Surveillance de l'ensemble du personnel et des postes à risques
- Orienter vers les structures compétentes
- Évaluer la compatibilité entre le poste de travail et l'état de santé des agents
- Concevoir, mettre en œuvre et piloter des projets visant à prévenir ou résoudre des problèmes de santé publique
- Réaliser des visites de locaux
- Identifier et analyser les risques potentiels de l'ensemble des postes de travail
- Réaliser une surveillance médicale particulière des travailleurs handicapés, des femmes enceintes, des agents réintégrés après un congé maladie, de longue durée, ou un accident du travail, des agents occupant des postes dans des services comportant des risques
- Conseil auprès de l'administration et du personnel en matière de santé et de conditions de travail
- Conseiller les élus et élus et les agents sur les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité des locaux, l'adaptation des postes de travail à la physiologie humaine et les risques liés aux différentes nuisances
- Sensibiliser les élus et élus à l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les services, l'hygiène générale des locaux de service, la qualité de l'air intérieur, la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et les risques
- Proposer des aménagements des postes de travail ou des conditions d'exercice, justifiés par l'âge, la résistance physique ou l'état de santé des agents
- Travailler en collaboration avec les services RH sur la mobilité, la gestion des carrières et les reclassements des agents
- Participer à la définition de la politique de prévention des risques professionnels de la structure en lien avec les services
- Mise en œuvre d'actions d'information sur l'hygiène et la sécurité
- Informer et former tous types de publics en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé

→ MISSIONS COMPLEMENTAIRES

- Formulation d'avis sur les projets de construction, de modification ou d'aménagement des locaux et des équipements de travail
- Établissement et mise à jour, en liaison avec le conseiller ou la conseillère, et l'assistant ou l'assistante de prévention, des fiches de risques professionnels propres au service et des effectifs d'agents exposés à ces risques
- Communication des fiches de risques professionnels à l'autorité territoriale et au comité d'hygiène et de sécurité
- Formulation d'avis et conseil sur les produits utilisés
- Participation aux CHS ou CHSCT et CTP
- Établissement du rapport annuel d'activité
- Participation aux études et enquêtes épidémiologiques

→ CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- Conditions générales Travail en bureau, en milieu de travail
- Nombreux déplacements
- Horaires réguliers

- Disponibilité vis-à-vis des patients
- Devoir de réserve et de confidentialité, secret médical
- Incompatibilité de fonction avec le médecin agréé de la même collectivité et la médecine de contrôle
- Obligation de suivre un programme annuel de développement professionnel continu (Loi HPST de juillet 2009, art. 59)

➔ PROFIL DU CANDIDAT

Diplôme(s)	diplôme d'études spécialisées
Savoir-faire	Qualités rédactionnelles
	Maîtrise des outils bureautiques courants (Word®, Excel®, Powerpoint®, Outlook® ...)
	Aisance avec l'outil informatique (travail sur logiciels métiers spécifiques)
Savoir-être	Sens du travail en équipe
	Discrétion
	Rigueur
	Autonomie et prise d'initiative
	Capacité à s'intégrer rapidement et à travailler en transversalité
Autres	Permis B

➔ POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

Veillez contacter la direction mutualisée des ressources humaines par courriel à l'adresse suivante :

louise.fernandez@ardenne-metropole.fr

➔ POUR REpondre A CETTE OFFRE

Adressez CV et lettre de motivation par courriel à l'adresse suivante :

recrutement@ardenne-metropole.fr

Jusqu'au 15 février 2023

En précisant l'intitulé du poste en objet